

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 618f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60- Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Lutte contre la traite des êtres humains : le Conseil de l'Europe s'intéresse aux mesures de droit pénal et procédural

Strasbourg, 25.09.2007 – Le Conseil de l'Europe et le ministère français de la Justice co-organisent un séminaire international sur les mesures de droit pénal et de droit procédural de lutte contre la traite des êtres humains les 27 et 28 septembre à Paris, 14 rue des Cévennes, 15^e arrondissement (Site Michelet du Ministère de la Justice).

Ouvert à la presse, le séminaire débutera jeudi 27 septembre à 9h30 par des discours de Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, et de Pierre Boussaroque, Conseiller diplomatique du Garde des Sceaux.

Une centaine d'experts et représentants du Conseil de l'Europe, des gouvernements et organisations non gouvernementales des pays concernés échangeront leurs pratiques et leurs expériences.

Les débats seront centrés sur :

- les mesures de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite et les autres actions du Conseil de l'Europe pour combattre ce phénomène, menées par l'Assemblée parlementaire, le Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux, le Commissaire aux droits de l'homme;
- les mesures et actions prises au niveau national en France, Albanie, Roumanie, Turquie, Bulgarie, Ukraine, Moldova, Hongrie et Italie,

en mettant l'accent sur la protection des victimes de la traite, qui ne peuvent pas être considérées comme de simples instruments pour poursuivre en justice les trafiquants, mais le fondement même de la lutte contre ce fléau.

Les mesures pour protéger et promouvoir les droits des victimes vont de l'aide psychologique et matérielle, de sécurité et de protection, à un délai de rétablissement et de réflexion, ou au rapatriement en passant par la non sanction des victimes qui ont été contraintes de prendre part à des activités illicites.

La réunion de Paris est le neuvième séminaire d'information et de sensibilisation organisé dans le cadre de la Campagne du Conseil de l'Europe contre la lutte des êtres humains. Celle-ci vise à promouvoir une ratification aussi large que possible de la Convention du Conseil de l'Europe (*).

Pour plus d'information, voir le site <http://www.coe.int/trafficking>

Accréditation : Ministère de la Justice, Bureau des réseaux externes

Laurence Dell'aitante, tel +33(0)1 44 77 69 49, laurence.dellaitante@justice.gouv.fr,

Karine Gilberg, tel +33(0)1 44 77 70 23, karine.gilberg@justice.gouv.fr

Contacts Presse :

Conseil de l'Europe : Henriette Girard, +33(0)6 75 65 03 39, henriette.girad@coe.int

Ministère de la Justice : Laurence Dell'aitante, tel +33(0)1 44 77 69 49, Email laurence.dellaitante@justice.gouv.fr, et **Karine Gilberg**, tel +33(0)1 44 77 70 23

(*) A ce jour, 36 Etats ont signé la Convention et 9 d'entre eux l'ont ratifiée (Albanie, Autriche, Bulgarie, Croatie, Danemark, Géorgie, Moldova, Roumanie et Slovaquie). Elle entrera en vigueur après la dixième ratification.

Selon les estimations des Nations Unies, il y aurait 700 000 à 2 millions de femmes qui feraient chaque année l'objet d'un trafic, y compris le trafic d'organes et la traite des enfants.

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.